

GROUPE DE LIAISON POUR

L'ACTION CULTURELLE SCIENTIFIQUE

Note 2006 : Ce répertoire de 140 pages et ses diapositives associés ont été donné au Palais de la découverte et à la Cité des Sciences de la Villette en 1978.

Nous n'avons ici que la couverture du bulletin et son introduction.

(c) Glacs

GRL  
13

**répertoire  
des sources d'information  
audiovisuelle  
à caractère  
scientifique et technique**

bulletin n° 8

Ce répertoire, sorte de "catalogue des catalogues", est un outil d'information secondaire.

Il ne peut donc pas être directement utilisé pour la recherche de documents audiovisuels précis. Il permet seulement la localisation d'un certain nombre de sources, et l'orientation vers celles qui peuvent permettre de répondre à un besoin donné.

Aussi se présente-t-il en deux parties principales :

- La première est le simple catalogue alphabétique des sources identifiées (localisation).
- La seconde est l'index thématique des descripteurs représentant de façon sommaire le contenu des documents disponibles (orientation).

Il est donc recommandé aux utilisateurs de ce répertoire de se procurer, auprès des organismes recensés, le catalogue de leurs productions, afin d'en connaître précisément le contenu, et d'en apprécier l'intérêt en fonction de leurs préoccupations spécifiques.

#### Première partie :

Les fiches signalétiques établies pour chacun des organismes répertoriés présentent successivement :

1. Le nom et les coordonnées, postales et téléphoniques, de l'établissement. Les sigles ont été systématiquement écartés. La raison sociale des organismes est

chaque fois donnée in extenso. Une table des renvois, donnée en annexe, permet toutefois de retrouver, à partir du sigle, les coordonnées d'un organisme dans le classement alphabétique.

2. La nature des documents disponibles : cinémathèque s'il s'agit exclusivement de films ; photothèque ou diathèque, etc. Cette rubrique sur la nature des supports est complétée par des données techniques sur les formats (pour les cinémathèques essentiellement). On indique s'il s'agit de films en format 16 mm, super 8 ou 8 mm, ainsi que la nature du procédé de sonorisation. Ainsi la mention COMOPT (valant pour "combined optical" dans la terminologie internationale) signifie que les documents sont disponibles en son-optique.
3. Les conditions d'accès aux documents : prêts, location ou vente et délais d'obtention.
4. Le degré de technicité des documents, leur caractère pédagogique ou purement informatif, le public pour lequel ils ont été conçus, etc. sont enfin précisés, lorsque cela a été possible, sous la rubrique "Nature du fonds".
5. Suit la liste des descripteurs permettant une approche très sommaire du contenu des documents diffusés par l'organisme en question. (Grands thèmes ou disciplines). Ces termes sont repris dans l'index.

#### Deuxième partie :

L'index est la liste alphabétique de tous les descripteurs retenus pour décrire le contenu des documents disponibles et permettant de "remonter" de l'information cherchée à sa source.

Ainsi, sous chacun des descripteurs retenus sont énumérés les organismes disposant de documents audiovisuels traitant du sujet représenté par le descripteur. On a tenté, au niveau du choix des descripteurs, de ne retenir que des termes significatifs aptes à être entendus de la même façon par tous les lecteurs et correspondant, pour l'essentiel, aux rubriques les plus fréquemment utilisées dans les index thématiques des catalogues consultés.

Cet index se présente donc comme un regroupement de termes extrêmement hétérogènes mais dont il apparaît qu'ils traduisent assez fidèlement l'extrême hétérogénéité des ressources disponibles dans les centres identifiés.

Une série d'annexes regroupent enfin divers renseignements permettant soit une meilleure utilisation du répertoire (liste des renvois), soit l'amorce de prospections plus poussées (bibliographie de répertoires existants, listes d'adresses, etc.).